

## Compte-rendu des délibérations

### Séance du 15 Novembre 2021

L' an 2021 et le 15 Novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

**Présents** : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, BEUTIER Fanny, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, LEFEVRE Pascaline, LESAULNIER Régine, SASSIER Sandrine, MM : BERG Alain, BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, DUTERTRE Bastien, MAIGNAN Jean-Louis, MIR Roger, ROULAND Michel

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mmes : LEGRAS Mélodie à Mme LESAULNIER Régine, PAILLARD Mickaëlle à Mme LEFEVRE Pascaline, M. RENAULT Jean-Michel à M. BERG Alain

**Excusé(s)** : Mmes : BOURG Céline, FLOCTEL Séverine, MM : AEBI Gérard, CHOPIN Yannick, PEZARD Sébastien

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 15

**Date de la convocation** : 09/11/2021

**Date d'affichage** : 09/11/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : 16/11/2021

et publication ou notification

du : 23/11/2021

**A été nommé secrétaire** : M. DUTERTRE Bastien

**Objet des délibérations adoptées à l'unanimité**

Monsieur le Maire sollicite et obtient l'accord du conseil municipal **pour ajouter**, à l'ordre du jour, les deux délibérations suivantes :

- L'avenant 1 au Lot 2 de la Rue Pasteur : Traçage de voirie supplémentaire.
- Demande de subvention FFF pour la réalisation des vestiaires.

Monsieur le Maire fait approuver le compte rendu de la séance du 18 octobre 2021 : pas d'objection sur le contenu.

## **I – TRAVAUX – URBANISME**

- **DEVIS :**

Le conseil municipal a validé les devis suivants :

- Le devis à 6% du montant des travaux pour la création d'un boulodrome neuf.
- Le devis à 500 euros HT de ALPES CONTROLE pour les deux mois supplémentaires de suivi de contrôle technique du chantier au Groupe Scolaire.

- **Construction des vestiaires :**

Pour faire suite à divers ajustements concernant le montant des travaux prévu pour les vestiaires, le conseil municipal a validé l'avenant suivant :

N° Avenant	N° LOT	Nature	Montant de l'avenant H.T.
Avenant 1	LOT MOE - architecte	7 % de 650 000 euros de travaux	10 000 € HT

- **Aménagement de la Rue Pasteur :**

Pour faire suite à divers ajustements concernant le traçage supplémentaire sur la rue Pasteur, le conseil municipal a validé l'avenant suivant :

N° Avenant	N° LOT	Nature	Montant de l'avenant H.T.
Avenant 1	LOT 12 – Traçage voirie	Traçage supplémentaire	1 572.10€ HT

## **II – GESTION FINANCIERE**

- **Fixation des tarifs communaux pour l'année 2022 :**

Le conseil municipal a voté les tarifs communaux pour l'année 2022 sans modification par rapport à ceux de 2021.

- **Contrat de 3 ans pour les illuminations de Noël :**

Les élus du conseil municipal ont validé le montant de 8 543.83 euros HT par an sur 3 ans, qui correspond à la location des illuminations de Noël pour la collectivité.

- Facturation taux horaires des prestations des services espaces verts et techniques :

Les élus du conseil municipal ont approuvé la facturation des prestations des services espaces verts et techniques au montant de 25 euros, par agent, de l'heure pour des interventions dans les autres collectivités.

- Demande de subvention FFF :

Les élus du conseil municipal ont validé la demande de subvention de 30 000 euros à la FFF pour la création des vestiaires de foot.

### **III – AFFAIRES IMMOBILIERES**

- Fixation du loyer pour le local ADMR :

Le conseil municipal a voté un loyer de 500 euros TTC par mois en contre partie de l'occupation des locaux communaux à partir de l'année 2022.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

- CCMA – Rapports d'activités 2020 :

Monsieur LENOIR annonce que Madame la Présidente de la CCMA a été invitée afin de présenter les rapports. Compte-tenu de l'absence de cette dernière, nous reportons ce sujet au prochain conseil municipal.

- Election d'un représentant au collège public les Garettes :

Monsieur LENOIR a été élu à l'unanimité comme représentant titulaire de la commune de Villaines la Juhel au conseil d'administration du collège public les Garettes.

## **❧INFORMATIONS ❧**

- **Conseils municipaux :**

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **Le lundi 13 décembre 2021,**

- **Le lundi 24 janvier 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 23/11/2021  
Le Maire  
Daniel LENOIR